

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-MALO
SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 13 mai 2024

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance par le Maire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024 ;
4. Période de questions réservée au public ;
5. Inspecteur en bâtiment et en environnement ;
6. CDSM ;
7. Loisirs ;
 1. Entretien terrain de balle ;
 2. Rapport du Tournoi de poches;
8. Église : Avis de motion et présentation du projet de règlement
9. Voirie : Entretien des pelouses ;
10. Rapport annuel 2023 en prévention d'incendie ;
11. Administration ;
 1. Poste de Directrice Générale et Greffière-Trésorière ;
 2. Fermeture pour les vacances ;
12. Optimisation de l'administration ;
 1. Offre de service ;
 2. Facture ;
13. Table à pique-nique ;
14. RIGDSC : Adoption d'une résolution d'approbation du règlement 2024-001 ;
15. TECQ 2019-2024 ;
16. Rapport financier 2023 ;
17. Appui ;
 1. Journal Haut-Saint-François ;
 2. MRC de Bellechasse ;
18. SPA ;
 1. Entente ;
 2. Règlement ;
19. Paiement des comptes :
 1. Comptes payés ;
 2. Comptes à payer ;
20. Bordereau de correspondance ;
21. Rapports :
 1. Maire ;
 2. Conseillers ;
 3. Directrice générale ;
22. Varia ;
23. Période de questions réservée au public ;
24. Évaluation de la rencontre;
25. Levée de la séance.

Édith Rouleau,
Directrice générale et
Greffière-trésorière
8-05-2024